

COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE DE LA COTE D'OPALE
SAISON 2022/2023 - P.V N° 38
FRUGES - Réunion plénière du 10 Juin 2023

Sous la Présidence de Monsieur AUGE Yann

Présents : Messieurs Claude AGNES - Patrick BAILLEUL - Florian BARNE - Sylvain BROCHE - Nicolas BUTEL - Laurent COTE - Claude DELOUX - Pierre DESFACHELLES – Francis FRAMMERY – Dominique HARY - Philippe MORIN DE LA MARE - Patrick QUENIART – Gauthier SAUVAGE – Thomas VANDENBOSSCHE – William VIMEUX.

Excusés : Messieurs Daniel BEAUSSART - Jordan HERBEZ - Cédric LOZINGOT

Assiste : Monsieur Daniel POMMERY

PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

La commission examine les premiers résultats de la saison au regard des excusés lors de l'AG et des résultats obtenus.

Les cas particuliers sont examinés et expliqués.

La circulaire de rentrée 23/24 est adoptée dans son intégralité. Elle sera proposée au Comité Directeur pour une application au 1^{er} Juillet 2023.

Yann communiquera sur les modalités lors de son allocution.

Il est déterminé les majors par catégorie.

Laurent a la charge de la publication des résultats à l'issue de l'AG.

Un mail avec les résultats sera envoyé dans la semaine par le secrétariat technique.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée à direction@cotedopale.fff.fr (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

AGENDA

| | | | |
|-------------|----------|---------------------------------|-------|
| 29/06/2023 | MARQUISE | Réception des arbitres de Ligue | 19h00 |
| Juillet 202 | MARQUISE | Préparation de la saison | |

Le Président
Yann AUGE

Le Secrétaire
Patrick QUENIART